

Nos assurances et prestations en détail



Édition 2022/23

Helsana
Engagée pour la vie.

Assurance voyage

WORLD

Votre assurance complémentaire ambulatoire si vous vous rendez fréquemment à l'étranger.

helsana.ch/fr/world

- ✓ **Prise en charge des frais de traitement à l'étranger**
- ✓ **Prise en charge des coûts et organisation du rapatriement**
- ✓ **Conclusion uniquement en combinaison avec l'assurance de base**

Centrale d'appels d'urgence	24 heures sur 24 : +41 58 340 16 11
Couverture dans le monde entier	WORLD est valable dans tous les pays.
Frais de guérison	Couverture intégrale des coûts des traitements (ambulatoires ou stationnaires) durant maximum 12 mois à l'étranger en cas d'urgence dépassant les prestations de l'assurance de base
Voyages pour visite	Prise en charge des frais de déplacement aller-retour pour max. deux proches si la personne assurée doit être hospitalisée à l'étranger pendant plus de sept jours
Voyages de retour	100% des frais du voyage de retour si les conditions sont remplies. Si vous devez rentrer plus tôt que prévu à cause de l'un des événements suivants, vous bénéficiez du remboursement intégral des coûts de votre voyage de retour : <ul style="list-style-type: none">– Une personne proche participant au voyage doit être rapatriée en Suisse pour cause de maladie ou d'accident.– Une personne proche restée à la maison tombe gravement malade, est grièvement blessée ou décède.– Votre propriété au lieu de domicile subit de graves dommages suite à un vol, un incendie, une inondation ou tout autre dégât causé par les éléments naturels. Si vous avez des enfants et avez besoin d'un rapatriement en Suisse, notre centrale d'appels d'urgence organise et paie la prise en charge de vos enfants mineurs qui doivent poursuivre seuls le voyage ou rentrer à la maison.
Frais de voyage	<ul style="list-style-type: none">– Jusqu'à CHF 500.–/personne assurée pour les dépenses occasionnées par l'interruption ou la prolongation du voyage en raison d'un traitement d'urgence– Jusqu'à CHF 10 000.–/personne ou CHF 20 000.–/famille– Au prorata de l'arrangement pour la part non utilisée du voyage, si celui-ci doit être interrompu prématurément en raison d'un événement assuré– Jusqu'à CHF 500.– des dépenses imprévues occasionnées par un rapatriement
Recherche de personnes	Jusqu'à CHF 10 000.–/an pour les frais de recherche et de sauvetage
Transport, sauvetage et rapatriement	Vous obtenez le remboursement de l'intégralité des coûts pour le transport vers l'hôpital approprié le plus proche ainsi que votre domicile.
Important	L'admission a lieu sans examen du risque, mais en général, les affections préexistantes ne sont pas assurées ; aucune prestation n'est versée en cas d'affections ou d'événements qui, au moment du début d'assurance ou de la réservation du voyage, sont déjà survenus ou dont l'assuré avait déjà connaissance.

Nous sommes là pour vous.

Groupe Helsana
0844 80 81 82
helsana.ch/contact
helsana.ch/sites

Distinguée par les meilleures notes.



COMPLETA d'Helsana a obtenu les meilleures notes en matière d'étendue des prestations. moneyland.ch est le comparateur indépendant des assurances et des banques.